

## Deux associations anti-IVG demandent que deux questions du bac ne soient pas notées

Article rédigé par *Document*, le 18 juin 2005

PARIS (AP) - La Fondation Jérôme-Lejeune et l'Association pour la Fondation de service politique ont envoyé une lettre vendredi au ministre de l'Education nationale Gilles de Robien pour lui demander de ne pas noter deux questions sur l'avortement comprises dans une épreuve du baccalauréat.

Les questions, notées sur quatre et présentées dans le cadre d'une épreuve scientifique anticipée pour le bac littéraire, demandaient aux candidats de "dégager des arguments en faveur de l'autorisation de l'IVG en France" et "d'argumenter l'idée selon laquelle l'avortement n'est pas considéré comme un moyen de contraception", d'après un article du Monde daté du 9 décembre 2004.

Or les deux associations ont estimé que le sujet n'avait pas été présenté de façon "neutre" et présentait des "contre-vérités". "Il est évident que la justification de l'avortement est un sujet irrecevable pour beaucoup de consciences", estiment les présidents des associations dans la lettre dont l'Associated Press a reçu une copie. Ils qualifient également l'avortement d'"acte homicide".

"Dans le cadre d'une épreuve scientifique, on demande aux élèves un avis sur un débat de société", a estimé Claire Dugast de la Fondation Jérôme-Lejeune contactée par l'AP, qui dénonce le "terrorisme intellectuel" de l'épreuve qui "prend les candidats en otages".

La Fondation Lejeune, spécialisée dans la recherche sur les maladies de l'intelligence, et l'Association pour la Fondation de service politique (d'obédience catholique) demandent donc au ministre que les questions ne soient pas notées, à défaut de quoi elles envisagent d'entamer un recours en annulation de l'épreuve.

Le 26 novembre 1974, Simone Veil, alors ministre de la Santé, avait prononcé un discours qui allait mener à la légalisation de l'avortement.

Le Professeur Lejeune, décédé en 1994, découvreur de la trisomie 21 en 1958, était un farouche opposant à l'avortement. AP

© Le Nouvel Observateur

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à [Décryptage](#)

>